

La 16^{ème} édition de Créactifs est lancée : à vos candidatures !

La seizième édition du concours Créactifs vient de s'ouvrir ! Le rendez-vous incontournable pour les jeunes et leurs projets innovants revient avec une thématique centrale : la transition social-écologique. Les habitants de la métropole, âgés de 18 à 30 ans, peuvent soumettre leurs projets jusqu'au 27 septembre prochain. Ce concours a déjà permis de soutenir plus de 125 jeunes porteurs de projets et d'accompagner la création de 82 entreprises sur le territoire !



Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen-Normandie, Nadia Mezrar, Vice-Présidente de la Métropole en charge de l'emploi, des solidarités et de la jeunesse, Abdelkrim Marchani, Vice-Président en charge de l'économie, l'attractivité, l'enseignement supérieur et la recherche, la vie étudiante, le numérique - L'Europe et l'international et Julie Lesage, conseillère métropolitaine déléguée à la Jeunesse, la vie étudiante, l'enseignement supérieur et la recherche : « Créactifs, c'est une façon concrète de soutenir la jeunesse et d'encourager encore et toujours les initiatives audacieuses et porteuses pour le territoire. Chaque année, le jury a plaisir à découvrir des projets riches et passionnants, portant sur les diverses compétences de la Métropole. Cette année, la question de la transition social-écologique est une nouvelle fois au cœur de l'appel à candidatures. Cet enjeu devra être au centre des projets portés : c'est un sujet à la fois moteur et incontournable tant il devient urgent de préserver notre planète en construisant une métropole plus durable et inclusive. »

Véritable coup de pouce aux jeunes, le concours Créactifs, lancé par la Métropole en 2009, soutient des initiatives éco-citoyennes en finançant des projets :

- présentés par des jeunes de 18 à 30, seuls ou en groupe,
- qui habitent la Métropole ou dont le projet concerne notre territoire,
- et qui portent un projet novateur, prenant pleinement en compte la transition social-écologique et s'inscrivant dans l'un des domaines des compétences de la Métropole. Développement économique, environnement, services publics (mobilité, eau, assainissement, déchets), solidarité (politique de la ville, insertion des publics en difficulté, lutte contre les discriminations, égalité entre les femmes et les hommes, promotion de la santé...), culture, tourisme, habitat, enseignement supérieur, recherche, coopération décentralisée ... les sujets concernés sont vastes.

Ce concours permet aux jeunes de participer activement à la vie de la collectivité, en les associant à la construction d'une métropole plus durable et plus inclusive, tout en leur donnant l'opportunité d'avoir un financement pour leur projet grâce à une aide pouvant atteindre 5000 €. Afin de favoriser l'émergence des projets contribuant au développement des quartiers prioritaires de la ville* (QPV) le jury peut accorder une prime complémentaire pouvant atteindre 2500 € aux lauréats domiciliés dans un QPV dont les projets visent directement le développement de ces quartiers. Le Concours Créactifs mise aussi sur des valeurs citoyennes. Ainsi, en échange du prix versé, le jeune lauréat s'engage à réaliser une action bénévole qui profitera à la collectivité.

En adéquation avec les objectifs portés par la Métropole, les propositions intégrant la transition social-écologique sont particulièrement encouragées. Ainsi, une prime complémentaire d'un montant de 2 500€ sera accordée aux 2 dossiers ayant eu la plus forte notation sur ce critère.

L'entreprise SEMAFOR, spécialiste de l'entrepreneuriat en Normandie depuis plus de 25 ans, sera à nos côtés cette année pour soutenir les lauréats. Elle récompensera deux projets à hauteur de 1500€ (soit 3000€) supplémentaires. Chacun de ces deux lauréats recevra également un accompagnement coaching de 10h sur 4 mois par l'un des coachs spécialistes de SEMAFOR d'une valeur de 1200€ chacun (soit 2400€).

Créactifs est plébiscité depuis ses 15 ans d'existence par les jeunes métropolitains : **366 dossiers ont été déposés** depuis la création du concours, **125 projets ont été récompensés**, pour près de **707 424 € investis** dont 175 700 € de primes partenaires. Des projets variés, dont plus de la moitié représentent des créations d'entreprises, des entreprises qui fonctionnent et qui malgré, leur jeune âge et un contexte économique difficile, créent des emplois. Preuve de la solidité des propositions : **sur l'ensemble des projets soutenus depuis 2009, on dénombre 82 créations d'entreprises.**

CALENDRIER 2024 :

- lancement du concours : mercredi 22 mai
- fin de dépôt des candidatures : vendredi 27 septembre
- présélections : du 4 au 8 novembre
- auditions : entre le 21 et le 22 novembre
- proclamation des résultats : le 2 décembre.

> Pour participer, le dossier d'inscription est à compléter directement en ligne :

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/transition-ecologique/concours-creactifs>

La Métropole propose d'accompagner les jeunes pour compléter leurs candidatures lors de permanences organisées les 10, 20 et 24 septembre de 14h à 17h, au 108, siège de la métropole.

** Les 16 quartiers prioritaires sont répartis sur 14 communes. Ils représentent une population de 46 710 habitants. Sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie ont été retenus les quartiers prioritaires qui se trouvent sur les communes de : Bihorel, Canteleu, Cléon, Darnétal, Elbeuf, Grand-Couronne, Maromme, Notre-Dame-de-Bondeville, Oissel, Petit-Quevilly, Rouen, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Étienne-du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen.*

CONTACT PRESSE

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

07 64 67 18 05

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

